

Cas type OL PA-03

SYSTÈME MIXTE OVIN LAIT-BOVIN VIANDE, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

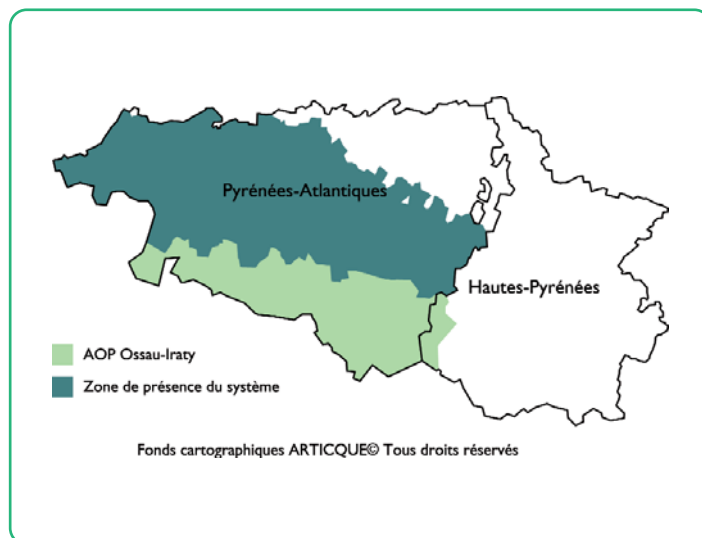


Structure non transhumante

2 UMO exploitant, 0,5 UMO bénévole, 45 ha de SAU, 5 ha de landes, 370 brebis de plus de 6 mois, 25 vaches Blonde d'Aquitaine, 70 400 l de lait produit en AOP Ossau-Iraty



Ce système non transhumant mixte ovin lait - bovin viande des Pyrénées-Atlantiques est majoritairement présent dans la zone des Coteaux du Pays Basque. Il se caractérise par une conduite intensive des brebis de race Manech tête rousse et des surfaces, ainsi que par de bonnes performances laitières. L'atelier bovin viande est un système naisseur broutards de race Blonde d'Aquitaine.



Localisation du cas-type



PRÉSENTATION DU SYSTÈME

Le troupeau ovin lait est constitué de 370 brebis présentes à la mise bas, exclusivement de race Manech tête rousse. Les agnelages démarrent début novembre pour un début de traite au 1^{er} décembre.

Le volume de lait produit entre le 1^{er} décembre et 15 août est de 70 400 litres. La conduite du troupeau respecte les conditions de production de l'AOP Ossau-Iraty.

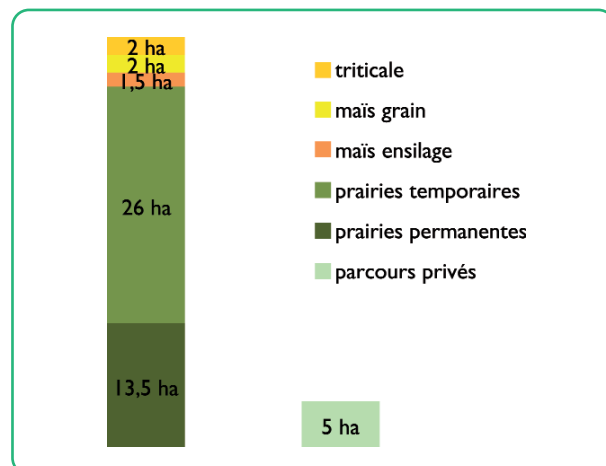
Le troupeau bovin viande est quant à lui constitué de 25 vaches suitées de race Blonde d'Aquitaine et 16 broutards ou broutardes de race pure sont vendus chaque année.

La surface agricole utile (SAU) s'élève à 45 ha, dont 2 ha de céréales, 2 ha de maïs grain et 1,5 ha de maïs ensilage, complétée par un parcours privé de 5 ha. Un mélange ray-grass / trèfle est implanté chaque année en dérobé après le maïs ensilage sur 1,5 ha.

SFP : 41 ha
Cheptel : 85 UGB

Chargement apparent : 2,1 UGB/ha

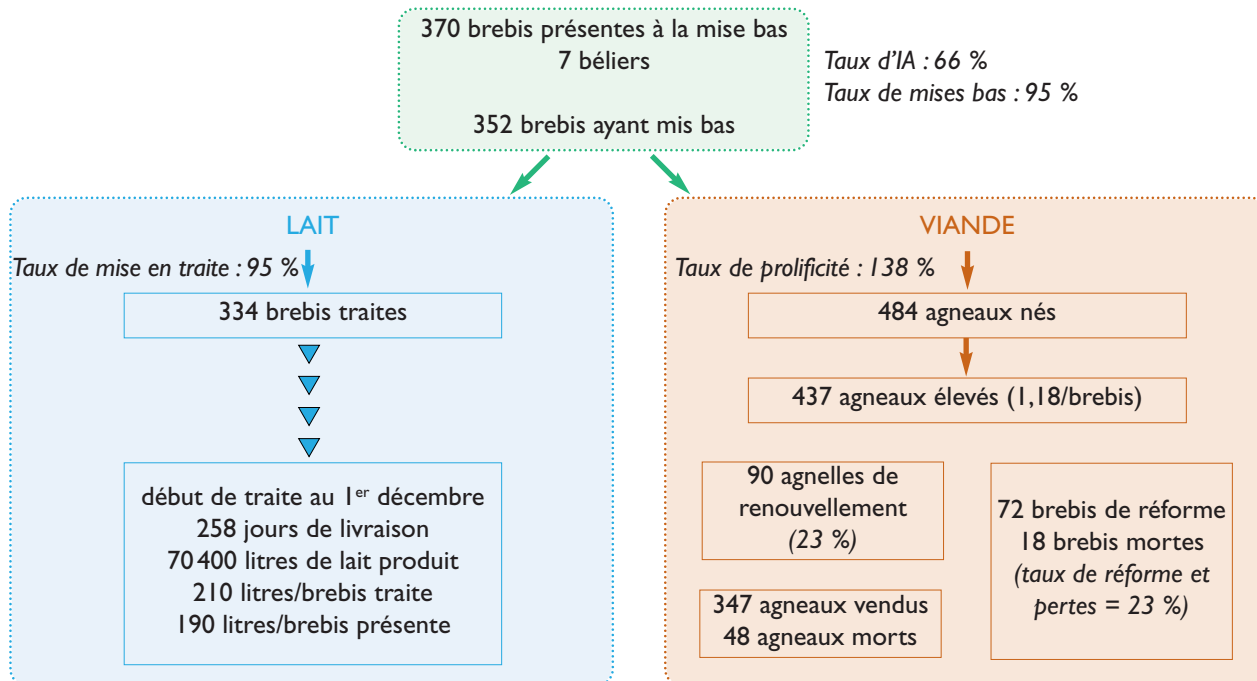
Assolement



Aquitaine

LA CONDUITE DU TROUPEAU OVIN LAIT

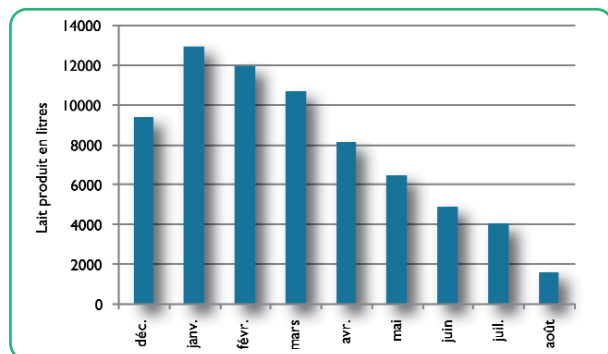
Schéma de fonctionnement : 54,9 UGB



La lutte se déroule à partir de début juin avec 55 % des brebis adultes et 100 % des antenaises inséminées. Les mises bas démarrent début novembre et ont lieu majoritairement entre le 1^{er} novembre et le 10 décembre pour les adultes, entre le 15 décembre et le 15 janvier pour les antenaises. Après une période d'allaitement des agneaux de 4 semaines, la période de livraison du lait démarre le 1^{er} décembre et se termine le 15 août.

La totalité des agnelles de renouvellement est issue du troupeau et les 347 agneaux vendus commercialisés respectent les conditions de production du label rouge « Agneau de Lait des Pyrénées ».

Répartition mensuelle de la production laitière

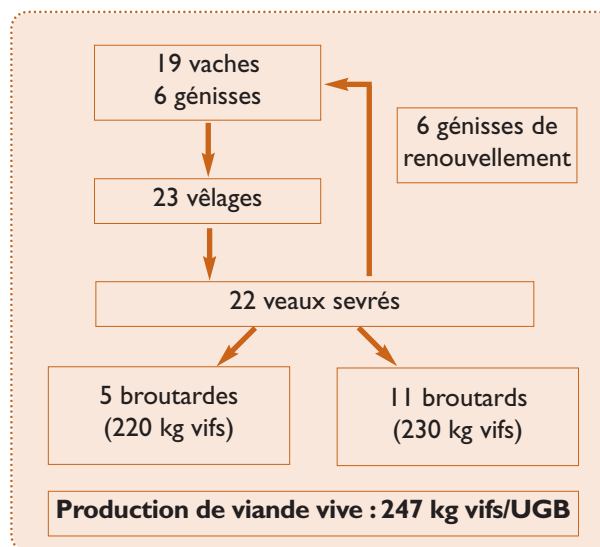


Les brebis adultes démarrent leur lactation à 2,3 litres de lait par jour et les antenaises à 2 litres de lait par jour. En moyenne, la production s'élève à 210 litres par brebis traite en 258 jours.

La qualité est conforme aux règles de la grille de paiement du lait.

LA CONDUITE DU TROUPEAU BOVIN VIANDE

Schéma de fonctionnement : 30,6 UGB

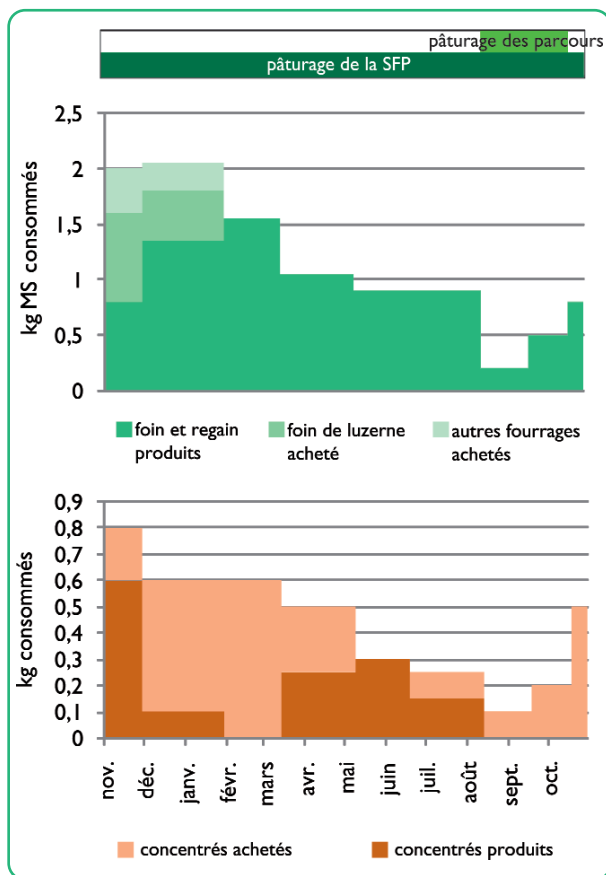


Le troupeau bovin viande est constitué de 25 femelles de race Blonde d'Aquitaine. Les vaches sont réformées maigres à 700 kg vifs et 16 broutards sont vendus chaque année (5 femelles à 220 kgv et 11 mâles à 230 kgv).

L'ALIMENTATION DES TROUPEAUX

Les brebis sont nourries avec une ration à base de foin et de regain associés à du foin de luzerne acheté et de la pulpe de betterave déshydratée pendant l'allaitement et en début de lactation. La ration du lot principal de brebis est complétée par du maïs grain et du triticale (en partie produits sur l'exploitation) et un correcteur azoté acheté. Les vaches allaitantes sont nourries essentiellement avec les fourrages produits sur l'exploitation (foin de 1^{ère} coupe et maïs ensilage) complétés par 310 kg de concentrés et de correcteur azoté par UGB et par an.

Conduite de l'alimentation du lot principal de brebis (/brebis/jour)



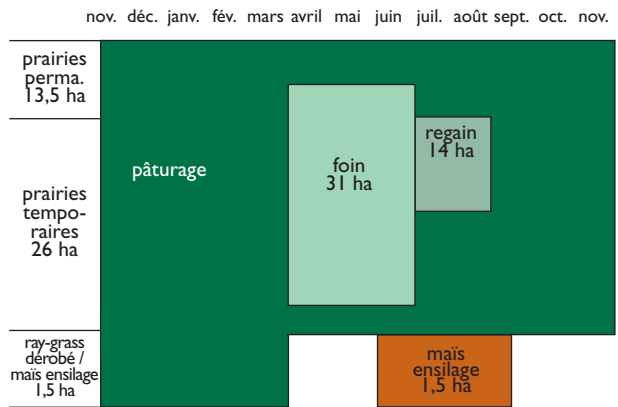
Besoins annuels en fourrages et en concentrés des ateliers ovin lait et bovin viande

	Par brebis	Par agnelle	Total troupeau ovin lait	Total troupeau bovin viande
Fourrages produits	268 kg MS	80 kg MS	106 TMS	60 TMS
Fourrages achetés	56 kg MS	25 kg MS	23 TMS	0 TMS
Fourrages distribués	324 kg MS	105 kg MS	129 TMS	60 TMS
Concentrés produits	53 kg	67 kg	26 T	0 T
Concentrés achetés	74 kg	32 kg	30 T	10 T
Concentrés distribués	127 kg	99 kg	56 T	10 T
Paille produite	22 kg/brebis		8 T	
Paille achetée	80 kg/brebis		26 T	
Paille utilisée pour litière*	102 kg/brebis		34 T	

* complétée par de la fougère récoltée sur les landes.

L'UTILISATION DES SURFACES

Représentation schématique



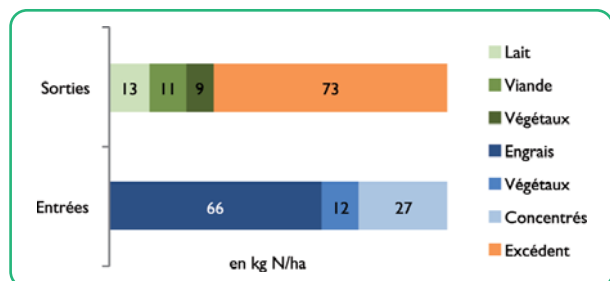
Récolte

	ha	rdt/ha	quantité
Foin 1 ^o coupe	31	3,8 TMS	117,5 TMS
Regain	14	2,5 TMS	35 TMS
Maïs ensilage	1,5	14 TMS	21 TMS
Maïs grain	2	90 q	18 T
Triticale	2	45 q	9 T

La totalité des surfaces en prairies peut être pâturée toute l'année. Près de 31 ha sont fauchés au printemps et les surfaces en pente non mécanisables sont réservées exclusivement au pâturage. La fertilisation minérale est de 30 à 90 unités d'azote par hectare de prairie selon le type de surface. Le maïs ensilage fait l'objet d'une fertilisation azotée (100 U/ha) et phosphatée (25 U/ha). Le fumier produit sur l'exploitation est épandu sur l'ensemble des surfaces épandables.

LE BILAN DES MINÉRAUX

Bilan azoté hors fixation symbiotique



Les entrées sont constituées par les achats d'engrais, de fourrages et de concentrés. Les exportations couvrent 31 % des entrées et sont composées pour 40 % par le lait. L'excédent hors fixation symbiotique est de 73 kg d'azote, 12 kg de phosphate et 17 kg de potasse par ha de SAU.

LES MOYENS DE PRODUCTION

Bâtiments

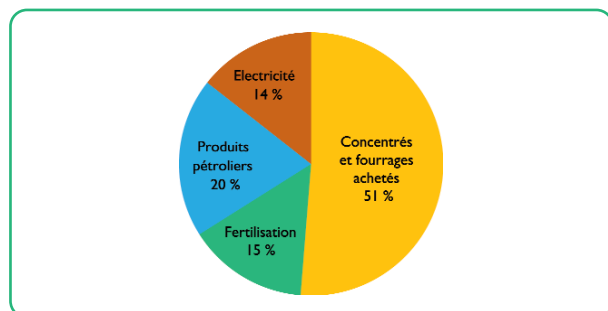
- Bergerie fonctionnelle équipée d'un bloc traite
- Stabulation vaches allaitantes
- Hangar de stockage du matériel (180 m²) et des fourrages (450 m²)

Matériel

- **Propriété** : tracteurs 4 RM 60 et 80 CV, matériel de récolte des fourrages (faucheuse, faneuse, andaineur), désileuse, benne
- **Copropriété** : tonne à lisier, épandeur, pulvérisateur, gyrobroyeur, plateau
- **CUMA** : tracteur 4 RM 120 CV, semoir maïs, charrue, herse rotative, ensileuse, remorque, presse balles rondes
- **Entreprise** : corn picqueur, moissonneuse, semoir prairies

LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Détail des consommations d'énergie de l'atelier ovin lait (hors construction bâtiments et matériel)



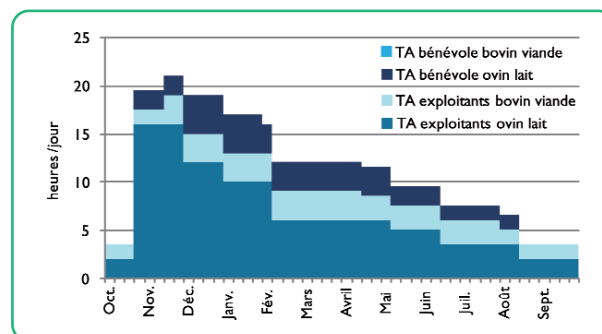
La moitié des consommations d'énergie de l'atelier ovin lait concerne l'alimentation. Au total, elles s'élèvent à 8200 mégajoules pour 1000 litres de lait (229 EQF). Au niveau global de l'exploitation, la consommation d'énergie s'élève à 16500 mégajoules par ha de SAU (460 EQF).

LE TRAVAIL

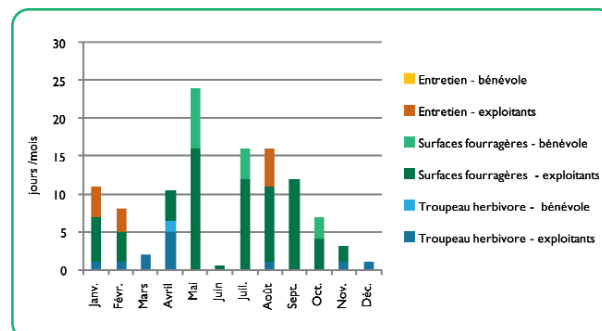
La méthode bilan travail différencie deux types de travail : le **travail d'astreinte** quantifié en heures/jour qui s'effectue quotidiennement, difficile à concentrer et peu différé (surveillance, alimentation, traite...) et le **travail de saison** quantifié en jours/mois qui réunit les travaux saisonniers plus faciles à reporter (vaccinations, récolte, traitements) et les travaux d'entretien. Deux catégories de main-d'œuvre

sont également distinguées : la cellule de base (travailleurs permanents) et les bénévoles. Le temps disponible calculé indique la marge de manœuvre en temps et correspond au temps qu'il reste à la cellule de base pour les activités non comptabilisées (agricoles ou non).

Répartition annuelle du travail d'astreinte



Répartition annuelle du travail de saison



EN CHIFFRES

Travail d'astreinte annuel : 4 200 heures au total,
 dont 1 400 heures /pCB*
 TA atelier ovin lait : 7,5 heures/brebis
 TA herbivores : 43 heures/UGB

Travail de saison annuel : 111 jours au total,
 dont 47 jours /pCB
 TS herbivores : 0,2 j./UGB
 TS surfaces : 1,9 j./ha

Temps disponible annuel calculé : 900 heures /pCB

* personne de la cellule de base (travailleurs permanents)

Dans ce système, le travail réalisé par la main-d'œuvre bénévole représente 20 % du travail d'astreinte et 14 % du travail de saison.

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été élaboré et édité avec le soutien financier de l'Union Européenne (FEADER) et du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire (CasDAR).

Les données mobilisées pour sa réalisation ont été collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'élevage soutenu financièrement par FranceAgriMer.



Novembre 2011

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12
 www.idеле.fr - ISBN : 978 2 36343 164 6 - PUB IE : 00 11 57 031